

École d'urbanisme et d'architecture de paysage
Faculté d'aménagement
Université de Montréal

APA 2410 Espace Urbain (6 crédits)

Trimestre: Automne 2018
Horaire: Les lundis de 9h00 à 12h00 - 13h00 à 16h00
Les mercredis de 13h00 à 16h00
Local: Travées 2 et 3 - Atelier 4ème étage
Faculté d'aménagement

Chargé de cours: Nada Toueir nada.toueir@umontreal.ca
Chargés de formation pratique: Robert Desjardins robert.desjardins@umontreal.ca
David Murray david.murray.2@umontreal.ca
Auxiliaire de formation: À confirmer

PLAN DE COURS

DESCRIPTION DE COURS

L'atelier Espace urbain propose une reconnaissance du projet d'espaces publics ou institutionnels en milieu urbain. La démarche analytique et de design d'un site urbain nécessite de porter un regard général sur un secteur de ville et un regard spécifique sur le site d'intervention. Le projet qui se construit au fil de ces regards interpelle ainsi différentes échelles de territoire (site, quartier, région) dont les dimensions spatiales, environnementales et sociales (forme, nature, personne) peuvent varier. Les étudiants sont amenés à proposer des solutions de design de sites de taille moyenne (entre le jardin et le parc urbain) ou d'un système d'espaces publics urbains (entre la voie publique et le parc linéaire). L'atelier met l'accent sur la démarche paysagère, soit les aspects analytiques et créatifs du projet et sur la communication graphique, orale et écrite des idées.

INTRODUCTION

L'atelier vise l'approfondissement de la démarche du projet, du processus d'idéation et du design dont les prémisses ont été acquises en première année. La démarche d'un projet sur le paysage (ou démarche paysagère) renvoie à l'ensemble du processus dont les enjeux tiennent à la manière d'occuper, de percevoir et de vivre un site et un territoire. Il comprend les activités de cueillette d'informations, d'analyses, de synthèse et de design. L'atelier souhaite aussi parfaire les méthodes de travail associées à l'élaboration du projet de paysage.

La démarche paysagère engage dans un premier temps la compréhension spatiale du lieu et des valeurs véhiculées à son sujet par ceux qui y vivent. Elle mobilise l'observation, la recherche de documentation, l'analyse, la recherche d'idée (ou parti- pris) et la créativité. Elle engendre la transformation d'un lieu au bénéfice d'individus et de collectivités leur permettant de s'approprier l'espace avec sensibilité et respect. La démarche est adaptée à chaque projet en fonction de la complexité des enjeux et de la nature du site d'intervention, mais elle comprend en général quatre grandes phases :

- Lecture du site et collecte de l'information : connaissance des paramètres de la commande ; observations in situ (relevés de terrain) et recherche documentaires ; analyse sensible;
- Analyse de l'information : regroupement et ordonnancement des données recueillies selon des analyses, dont : analyse visuelle, analyse de la forme urbaine, analyse historique, analyse fonctionnelle, analyses biophysiques etc. ;
- Synthèse des informations et des analyses : enjeux, objectifs, parti-pris, programmatique et de design ;
- Élaboration du design : objectifs d'aménagement, esquisses préliminaires, esquisse finale.

Plus particulièrement, la démarche encouragée de l'atelier souhaite maintenir l'activité de création et de recherche de formes tout au long des projets, depuis la lecture du site jusqu'aux analyses et la synthèse en faisant progresser le design à toutes les phases du projet. Ainsi, le design du site se développe au gré des analyses et des informations recueillies tout au long du projet. À chaque phase de projet, l'avancement du design est présenté.

Cette approche s'appuie sur la prémisse qu'un projet d'aménagement relève d'un processus itératif, où chaque étape nécessite une rétroaction sur les précédentes. C'est en quelque sorte un processus en boucle, que Zeisel¹ associe à la spirale. Par exemple, le concepteur peut générer des idées de design dès le démarrage du projet au moment où il rassemble et analyse les informations. De même, la formulation du parti-pris (d'une idée) nécessitera parfois l'approfondissement d'un des aspects de l'analyse ou le rassemblement d'autres informations.

¹ Zeisel, J. (2006). *Inquiry by Design* (W.W. Norton & Company ed.). New-York: W.W. Norton & Company. Voir pages 29 à 32.

Autrement dit, le processus n'est pas linéaire. Chaque boucle comprend des problématiques à ajuster selon de nouvelles perspectives en cours de projet.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

La méthode pédagogique du cours repose principalement sur des échanges en atelier entre étudiants et enseignants et sur des présentations par les étudiants. L'encadrement suivra en général un horaire préétabli par les enseignants. Les projets seront réalisés en équipes de trois personnes (à déterminer selon le nombre d'inscriptions). Les équipes seront jumelées à un enseignant spécifique qui pourra suivre le travail et l'évolution des étudiants tout au long de l'encadrement. **Elles ne pourront pas être modifiées en cours de projet.**

Durant les échanges, les étudiants exposent aux enseignants la démarche, l'avancement du projet, les idées, les références, les dessins, maquettes de travail etc. Des réajustements s'ensuivent, lesquels sont exposés aux rencontres subséquentes. Une attention toute particulière est exigée quant aux dessins et illustrations réalisés tout au long de cet atelier, car ils servent à exprimer la pensée, autant qu'à la construire. Ils sont essentiels à l'émergence des idées et à l'échange. Dans ce sens, les étudiants sont invités à les percevoir comme des outils du processus et de démarche et non comme une finalité.

Des présentations formelles et informelles de la part des étudiants sont prévues au terme de chaque phase de projet (voir calendrier). Elles ont lieu selon le cas devant un panel composé de collaborateurs extérieurs et/ou de membres du corps professoral.

Il y aura également, au besoin, des activités spéciales et des cours capsules donnés par des conférenciers ou par les enseignants.

OBJECTIFS

À la fin de la session, les étudiants :

- Arriveront à assimiler la démarche paysagère, c'est-à-dire imaginer et faire évoluer un projet de paysage par l'apport des lectures de site, des recherches documentaires et des analyses.
- Parviendront à intégrer avec cohérence et rigueur les résultats d'analyses et de synthèse à même le design d'un projet urbain.
- Auront approfondi leurs habiletés créatrices à trouver des solutions de design et de mises en œuvre des projets en milieu urbain.
- Seront amenés vers une autonomie d'action et de pensée dans le choix des stratégies méthodologiques, conceptuelles et de communication.

ÉVALUATION

Les différentes phases du projet seront évaluées en fonction des critères suivants :

1. Cohérence et rigueur de la démarche.
2. Créativité, réalisme et pertinence de la proposition.
3. Qualité de la communication graphique et verbale.

La pondération des critères est détaillée dans la partie "Description des projets" qui suit de même que les livrables exigés. Les étudiants recevront leur note lors de chaque étape et une fiche d'évaluation écrite à la fin de chaque projet.

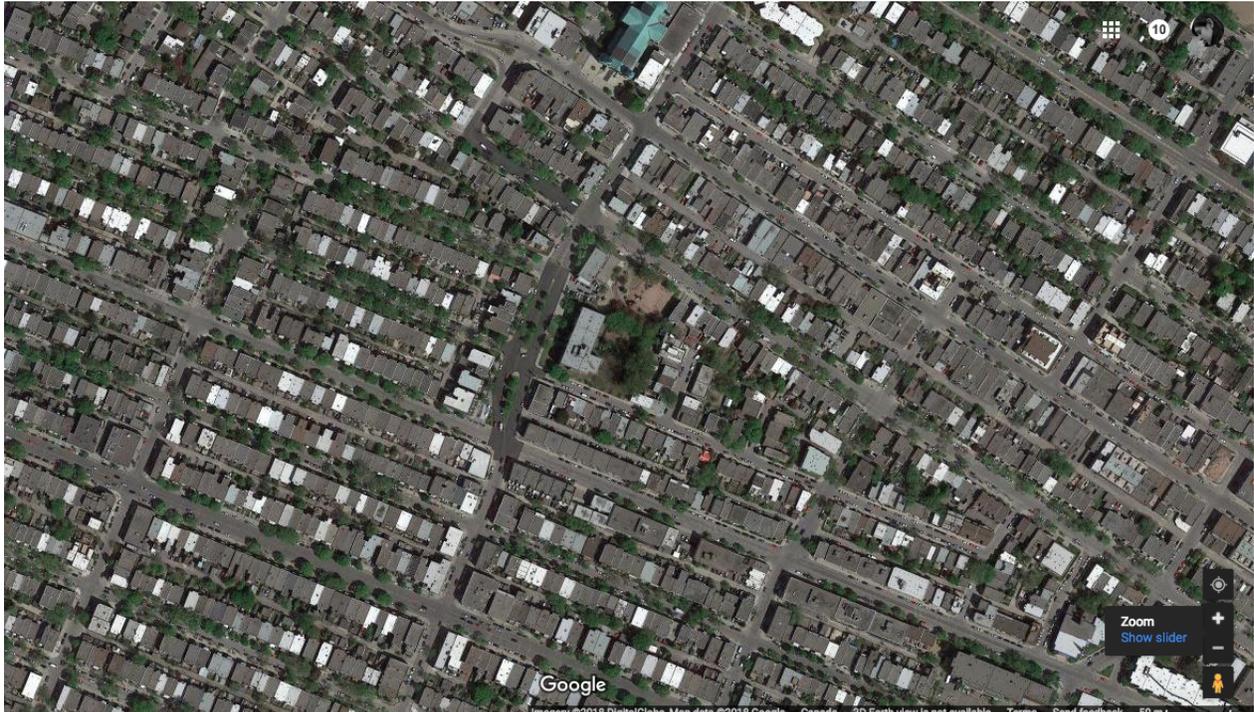
Nonobstant la pondération des travaux dans la note finale, toutes les exigences de production et de présentation de travaux doivent être intégralement satisfaites pour obtenir la note de passage de l'atelier.

CONTENU ET DESCRIPTION DES PROJETS

Le milieu urbain compte de nombreux défis et opportunités d'interventions et d'aménagement. La voie publique consiste en une importante portion de l'espace ouvert de la ville et offre un cadre privilégié à l'intervention paysagère. Compte tenu du territoire qu'elle occupe, de sa capacité structurante et de l'importance de son usage, il y a lieu d'en examiner le potentiel. C'est dans ce contexte que l'atelier propose deux projets d'aménagement mettant en perspective la cohabitation des usagers de la ville, la qualité et l'expérience du milieu urbain.

PROJET 1 : LA RUE VILLERAY (40 % de la note finale)

Situé dans un quartier de plus en plus convoité, le deuxième projet consiste à proposer un projet d'aménagement d'une portion de la rue Villeray située entre la rue De Chateaubriand et la rue Lajeunesse. Conscient du potentiel du lieu en tant qu'espace public, une initiative locale y a d'ailleurs réalisé un projet d'installation d'équipements temporaires incitant une appropriation des citoyens. La rue fait aussi l'objet d'études d'implantation d'une voie cyclable.



Le projet comprend trois exercices :

EXERCICE 1- Quelle rue? (5%)

L'exercice, qualifié de réchauffement, consiste principalement en un travail de caractérisation et de critique d'une voie publique sélectionnée (hors site) par chacune des équipes.

L'objet poursuivi est de familiariser l'étudiant aux différentes typologies de voies publiques, de permettre de reconnaître les principaux éléments constitutifs, d'y comprendre la dynamique de fonctionnement et de développer un regard analytique et un sens critique à cet égard.

À partir d'une liste établie par les professeurs, chaque équipe choisit une typologie de voie dont il aura à identifier un exemple montréalais. Suivant une visite de site, elle procédera à l'analyse qui doit inclure les éléments suivants: localisation, contexte, fonctionnement, qualités physiques et expérientielles et dimensions. L'exercice est réalisé en équipe de deux.

Remise: **Mercredi 12 septembre**

Livrables: **Affiche:**

- Une affiche format A1 / orientation paysage
- Inclure plan de localisation, un plan et une coupe transversale du segment de rue analysé, des photos ou croquis, toute information pertinente et références
- Tous les dessins doivent être produits à la main levée
- Indiquer titre de l'exercice, noms des équipiers, date
- À remettre au moment de la présentation en version papier et à déposer sur Studium le jour même en format PDF n'excédant pas 10 Mo
- Nomenclature du fichier: A18-APA2410-P1AA-nom de famille.pdf

Présentation: **Au babillard en atelier:**

- Présentation orale de 5 minutes par équipe
- Commentaires et discussion 5 minutes par groupe de 3 affiches présentées
- Exposition des affiches dans l'atelier

Évaluation:

- Cohérence et rigueur de la démarche 25%
- Créativité, intérêt et pertinence des résultats 50%
- Qualité de la communication graphique et verbale 25%
- Transmise sous forme de tableau sans commentaires écrits.

EXERCICE 2- Lecture du site et analyses (10%)

L'exercice consiste d'une part en la réalisation de diverses observations in situ sur le thème de l'usage et l'appropriation, et d'autre part à entreprendre les analyses du site; biophysiques, anthropomorphiques et paysagères. Selon différentes méthodologies, les équipes devront identifier les principaux facteurs déterminants du site, formuler les enjeux et déceler des pistes d'intervention.

La synthèse des informations et des observations recueillies à cette étape devra mener à dégager une intention embryonnaire d'aménagement: le concept. Ce dernier devra émerger à travers le processus d'identification des enjeux et des potentiels du site. Il devra aussi porter en lui les prémisses d'une résolution de la problématique urbaine du lieu. L'exercice est réalisé en équipe de trois.

Remise: **Mercredi 3 octobre**

Livrables: **Affiche:**

- Une affiche format A0 / orientation paysage
- À remettre au moment de la présentation en version papier et à déposer sur Studium au plus tard le mardi 2 octobre 23h59 en format PDF n'excédant pas 20 Mo
- Nomenclature du fichier: A18-APA2410-P1BA-noms de famille.pdf

Présentation: **Au babillard en atelier:**

- Présentation orale de 5 minutes par équipe
- Commentaires et discussion 5 minutes par équipe
- Exposition des affiches dans l'atelier

Évaluation:

- Cohérence et rigueur de la démarche 25%
- Créativité, intérêt et pertinence des résultats 25%
- Qualité de la communication graphique et verbale 50%
- Transmise sous forme de tableau sans commentaires écrits.

EXERCICE 3- Concept et parti pris (15%)

L'exercice consiste à produire un concept et un parti d'aménagement. L'objectif à cette étape étant de transposer dans le contexte matériel du site un projet de paysage qui répond aux particularités du site et des objectifs d'usages et appropriations souhaités. Par définition, le concept demeure une représentation mentale et abstraite. Afin de devenir un projet d'aménagement, il doit s'accorder une matérialité et prendre forme dans son milieu réceptif. Le projet de paysage résultant de ce passage donne lieu au parti d'aménagement ou parti pris. Ce parti s'incarne habituellement par une seule idée forte et transcende à travers l'ensemble du projet. Le parti devra être présenté sous la forme d'une esquisse préliminaire.

À partir des observations et des analyses, les équipes devront identifier et présenter les faits saillants de leur démarche. Cette synthèse devra faire écho et supporter les décisions d'aménagement tant au point de vue fonctionnel, sécuritaire et expérientiel. L'objectif à cette étape étant de transposer dans le contexte matériel du site un projet de paysage qui répond aux particularités du site et des objectifs d'usages et appropriations souhaités. L'ensemble de la proposition devra inclure toutes les informations nécessaires à la compréhension de votre proposition dont: des photos, tableaux, dessins, plans, coupes, croquis, précédents, de très courts textes et toutes les références. L'exercice est réalisé en équipe de trois.

Remise: **Lundi 29 octobre**

Livrables: **Affiche:**

- Deux affiches format A0 / orientation paysage
- À remettre au moment de la présentation en version papier et à déposer sur Studium au plus tard le dimanche 28 octobre 23h59 en format PDF n'excédant pas 20 Mo par affiche
- Nomenclature du fichier: A18-APA2410-P1CA1(2)-noms de famille.pdf

Présentation: **Au babillard en atelier:**

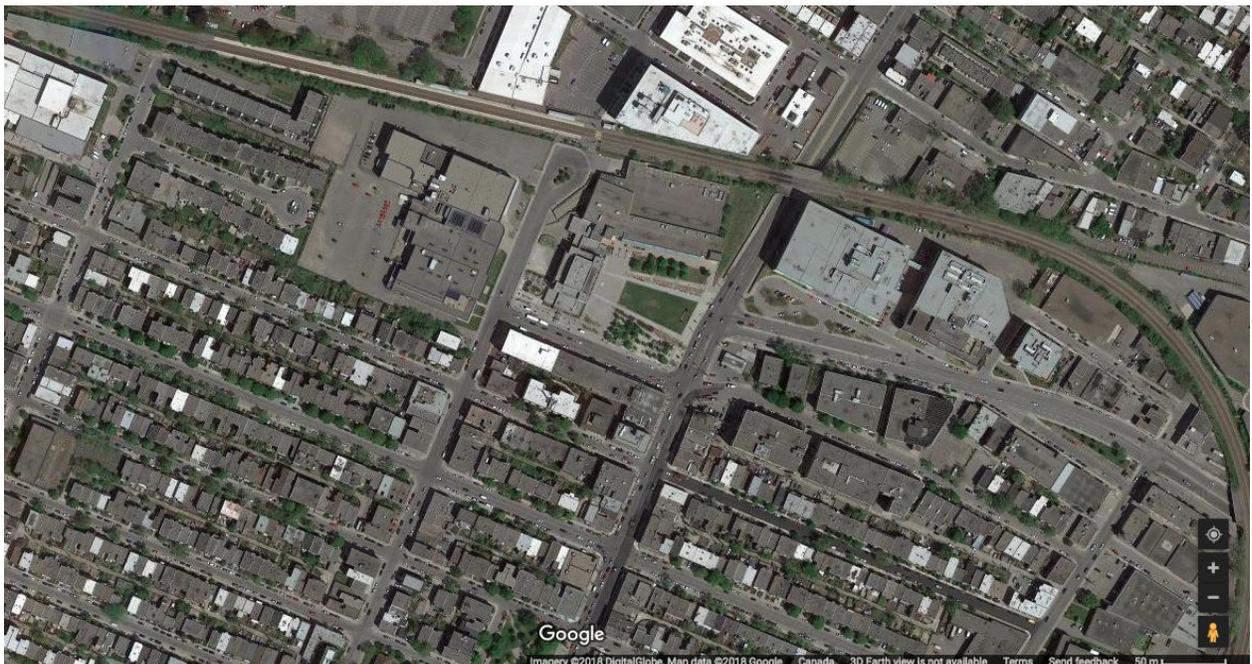
- Présentation orale de 7 minutes par équipe
- Commentaires et discussion 5 minutes par équipe
- Exposition des affiches dans l'atelier

Évaluation:

- Cohérence et rigueur de la démarche 35%
- Créativité, intérêt et pertinence des résultats 35%
- Qualité de la communication graphique et verbale 30%
- Transmise sous forme de tableau sans commentaires écrits.

PROJET 2 : LA STATION DE MÉTRO PARC (60 % de la note finale)

Situé à l'intersection de Parc Extension, Rosemont Petite-Patrie et Villeray, la station de métro Parc est au coeur de l'île de Montréal. À 100m de la Gare de Parc, elle donne sur la Place de la Gare Jean-Talon, et elle est localisée à l'intersection de la rue Jean-Talon et l'Avenue du Parc. Ayant un emplacement stratégique par rapport aux transports en commun, la place est entourée de bâtiments de différentes fonctions. De l'autre côté du chemin de fer se trouve le Parc Jarry, un des grands parcs de Montréal et qui est très fréquenté par les habitants du quartier et des quartiers voisins. Aujourd'hui, la place est sous-utilisée et n'est qu'un espace de transition pour accéder au métro ou à la gare.



Le projet comprend deux exercices :

EXERCICE 1- Lecture, analyses, concept et parti pris (20%)

Pratiquement, l'exercice comprend la plupart des tâches décrites à l'exercice 2 du projet précédent: Rue Villeray.

L'exercice consiste à réaliser une esquisse préliminaire à partir des analyses et des observations in situ à entreprendre. Les résultats des analyses (biophysiques, anthropomorphiques et paysagères) de même ceux des observations devront ainsi faire l'objet d'une minutieuse synthèse permettant d'établir les contraintes, potentiels et enjeux du site. C'est à partir de cette synthèse que seront élaborées la stratégie d'intervention, les orientations spatiales et la proposition sommaire d'aménagement ou esquisse préliminaire.

Le tout devra prendre la forme d'un rapport structuré et présenté par le biais d'une projection numérique en classe. L'ensemble devra inclure toutes les informations nécessaires à la compréhension de vos réflexions à l'égard du projet dont : des photos, tableaux, dessins, plans, coupes, croquis, précédents, courts textes et les références. L'exercice est réalisé en équipe de trois.

Remise: Lundi 19 novembre

Livrables: Rapport:

- Un rapport relié format tabloïde / orientation paysage
- À remettre au moment de la présentation en version papier et à déposer sur Studium au plus tard le dimanche 18 novembre 23h59 en format PDF n'excédant pas 20 Mo
- Nomenclature du fichier: A18-APA2410-P2AR-noms de famille.pdf

Présentation: Projection numérique:

- Présentation orale de 5 minutes par équipe
- 15 diapos maximum
- À déposer sur Studium au plus tard le dimanche 18 novembre 18h00 en format PDF n'excédant pas 20 Mo.
- Nomenclature du fichier: A18-APA2410-P2AP-noms de famille.pdf
- Commentaires et discussion 5 minutes par équipe
- Exposition des affiches dans l'atelier

Évaluation:

- Cohérence et rigueur de la démarche 40%
- Créativité, intérêt et pertinence des résultats 30%
- Qualité de la communication graphique et verbale 30%
- Transmise sous forme de tableau sans commentaires écrits.

EXERCICE 2- Proposition d'aménagement finale (40%)

L'exercice consiste à préciser et affiner l'esquisse préliminaire. Une attention particulière devra être portée à la matérialité de l'aménagement et l'expérience des usagers. La résultante étant la production et la présentation du plan d'aménagement du projet. La composition de l'espace, la scénarisation du paysage et l'intégration au contexte existant seront comme les aspects de développement durable et de sécurité du public examinés en profondeur. Le potentiel à l'usage en toutes saisons et en journée comme en soirée devra être considéré. Les précisions dimensionnelles et altimétriques, le choix de matériaux et la composition végétale devront apparaître aux dessins, de même que le positionnement du mobilier urbain. L'exercice est réalisé en équipe de trois.

Remise: Lundi 17 décembre

Livrables: Affiche:

- Deux affiches format A0 / orientation paysage
- Devront inclure toutes les informations menant à la compréhension du projet ainsi que les références
- À remettre au moment de la présentation en version papier et à déposer sur Studium au plus tard le dimanche 16 décembre 23h59 en format PDF n'excédant pas 20 Mo par affiche
- Nomenclature du fichier: A18-APA2410-P2BA1(2)-noms de famille.pdf

Maquette:

- Un seul matériel permis, excluant la base (support)
- Échelle et secteur à déterminer avec l'enseignant
- À remettre au moment de la présentation

Présentation: Au babillard en atelier:

- Présentation orale de 7 minutes par équipe
- Commentaires et discussion 5 minutes par équipe
- Exposition des affiches dans l'atelier

Évaluation:

- Cohérence et rigueur de la démarche 25%
- Créativité, intérêt et pertinence des résultats 35%
- Qualité de la communication graphique et verbale 40%
- Transmise sous forme de tableau sans commentaires écrits.

CARNET DE BORD (10% de la note finale)

À travers la session, chaque étudiant doit accompagner son travail d'un carnet de bord dans lequel il documente l'avancement et l'évolution de ses idées. Pour l'évaluer, le carnet sera déposé **deux fois** durant le trimestre : à la mi-session (17 octobre) et à la fin du trimestre (19 décembre). Le carnet est un outil de travail indispensable dans la discipline et sera non seulement un répertoire d'idées mais aussi une référence à laquelle l'étudiant peut s'y fier pour revoir une idée ou revisiter un projet.

Chaque étudiant doit remplir un carnet individuel avec ses observations, dessins, schémas et impressions afin de prendre note des idées liées à chaque projet développé en atelier. L'idée derrière le carnet est d'acquérir les outils de travail nécessaires, donc chaque carnet est unique et correspond à la personnalité de chaque étudiant.

Le carnet doit inclure:

- Une date dans le haut de la page afin de comprendre l'état d'avancement et à quel projet correspond les schémas ou croquis
- Chaque croquis ou dessin doit être annoté afin de comprendre l'intention derrière
- Chaque idée doit être clairement écrite et élaborée

Attention! Le carnet ne peut pas être fait en un jour, c'est un travail qui se construit avec le temps. Il est très important de l'avoir à tout temps car une idée peut apparaître à n'importe quel moment 🤔

SOMMAIRE DES ÉVALUATIONS

L'évaluation sera faite selon la répartition suivante :

Projet 1 : la rue Villeray

Exercice 1- Quelle rue?	5%
Exercice 2- Lecture du site et analyses	10%
Exercice 3- Concept et parti pris	15 %

Projet 2 : La station de métro Parc

Exercice 1- Lecture, analyses, concept et parti pris	20 %
Exercice 2- Proposition d'aménagement finale	40 %

Évaluation individuelle	10%
--------------------------------	-----

Les étudiants seront notés de deux façons différentes au cours du trimestre. La première évaluation prend principalement en compte le travail de l'équipe comme un tout. De plus, la participation de chaque membre au travail de l'équipe et à l'atelier sera considérée. Les notes des membres d'une même équipe peuvent, à cet égard, différer. Les étudiants montrent leurs contributions au projet à l'aide d'appuis visuels sur support physique (des couches de calques, une maquette de travail ou une impression informelle du progrès) et participent à la discussion avec l'enseignant en charge de l'équipe. Il est primordial de venir préparé.

La deuxième évaluation consiste en un carnet de bord et permettra de suivre l'évolution de la démarche individuelle. L'étudiant est invité à remplir un carnet individuel avec ses observations, dessins, schémas et impressions afin de documenter le développement des idées liées à chaque projet développé en atelier.

Retards :

Pour chaque jour de retard, les travaux verront leur note abaissée d'un écart (ex. : de A à A-).

Présence aux présentations :

Les étudiants absents pour leur présentation verront leur note abaissée d'un écart, à moins d'avoir un billet du médecin justifiant l'absence.

Respect des consignes :

Pour le non-respect des consignes (formats, contenus, titres...), les travaux verront leur note abaissée d'un écart (ex. : de A à A-).

Travail non-remis :

La non remise d'un travail entraîne un échec du cours.

CALENDRIER

Semaine	Date	Activités
1	Mercredi 5 septembre	Présentation de l'atelier et démarrage du Projet 1 + Cours Capsule
2	Lundi 10 septembre	Travail en atelier
	Mercredi 12 septembre	Présentations de l'exercice "Quelle rue?"
3	Lundi 17 septembre	Travail en atelier + Cours Capsule
	Mercredi 19 septembre	Travail en atelier
4	Lundi 24 septembre	Travail en atelier + Cours Capsule
	Mercredi 26 septembre	Travail en atelier
5	Lundi 1 octobre	Congé - Élections provinciales
	Mercredi 3 octobre	Présentations de l'exercice "Lecture du site et analyses"
6	Lundi 8 octobre	Congé - Action de Grâce
	Mercredi 10 octobre	Travail en atelier + Proposition
7	Lundi 15 octobre	Travail en atelier
	Mercredi 17 octobre	Remise du "Carnet de Bord" + Travail en atelier
8	22-24 octobre	Semaine d'activités libres
9	Lundi 29 octobre	Présentations de l'exercice "Concept et parti pris"
	Mercredi 31 octobre	Démarrage du Projet 2
10	Lundi 5 novembre	Travail en atelier + Cours Capsule
	Mercredi 7 novembre	Travail en atelier
11	Lundi 12 novembre	Travail en atelier
	Mercredi 14 novembre	Travail en atelier
12	Lundi 19 novembre	Présentations de l'exercice "Analyses, concept et parti pris"
	Mercredi 21 novembre	Travail en atelier + Proposition
13	Lundi 26 novembre	Travail en atelier
	Mercredi 28 novembre	Travail en atelier
14	Lundi 3 décembre	Travail en atelier + Présentation informelle
	Mercredi 5 décembre	Travail en atelier
15	Lundi 10 décembre	Travail en atelier
	Mercredi 12 décembre	Travail en atelier
16	Lundi 17 décembre	Présentations de l'exercice "Proposition d'aménagement finale"
	Mercredi 19 décembre	Remise du "Carnet de Bord" + Retour sur les présentations

Si des changements au calendrier sont apportés au cours du trimestre, les étudiants en seront informés au préalable.

COMMUNICATIONS

Les enseignants ont parfois des informations à transmettre aux étudiants. Le cas échéant, celles-ci peuvent être transmises en atelier et/ou sur StudiUM www.studium.umontreal.ca. Chaque étudiant est responsable de se tenir informé de ces communications. Les étudiants sont invités à poser leurs questions sur StudiUM lorsqu'elles sont dans l'intérêt de tous.

ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT

La date retenue pour l'évaluation en ligne pour le cours APA 2410 est le 26 novembre 2018

INTÉGRITÉ, FRAUDE ET PLAGIAT

Pour prévenir les conséquences du plagiat, l'Université met à la disposition des étudiants sur le site <http://www.integrite.umontreal.ca/> de l'information, des réflexions, des conseils pratiques et des références portant sur l'intégrité, la fraude et le plagiat. Tous les étudiants sont invités à consulter le site web.

SOUTIEN AUX ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

L'Université de Montréal offre des services de soutien aux étudiants en situation de handicap, dont des mesures d'accommodement à un examen. Les étudiants désirant se prévaloir de ces services doivent s'inscrire auprès du Service d'aide aux étudiants (SAE) <http://www.bsesh.umontreal.ca/accueil/index.htm>.

Bibliographie

Consulter le site de la bibliothèque d'aménagement, la section « Guide par discipline ». Voir sous le même onglet « Montréal et le design »

<http://guides.bib.umontreal.ca/disciplines/175-Architecture-de-paysage?tab=786>

Références générales

Allain Rémy. (2004). Morphologie urbaine : géographie, aménagement et architecture de la ville. Paris: Colin HT 165.5 A45 2004

Nadia Amoroso (2012) Representing landscapes: a visual collection of landscape architectural drawings Abingdon, Oxon; New York: Routledge. 262 p.

Bénetière, M.-H. (2000). Jardin : vocabulaire typologique et technique. Paris: Monum, Éditions du patrimoine.

Bell, Simon (2004). Elements of visual design in the landscape. London, New-York: Spon Press.

SB 472.45 B45 2004

Cook, T. W., & VanDerZanden, A. M. (2011). Sustainable Landscape Management: Design, Construction, and Maintenance; Hoboken, N.J.: John Wiley & Sons, Inc. SB 472.3 C666 2011

Gauthiez, B. (2003). Espace urbain : vocabulaire et morphologie. Paris : Monum, Éditions du patrimoine. REF NA 9010.5 G38 2003

Landscape Architecture Magazine, mars 2012, Vol 101, no.3 (sur les végétaux)

Panerai, P. (2005) [1999]. Projet urbain. Marseille : Éditions parenthèses. HT 166 M3684 2005

Cooper Marcus, C., C. Francis. (1998). People places: design guidelines for urban open space. New York: Toronto: John Wiley & Sons. NA 9070 P46 1998

Mertens, E. (2010). Visualizing Landscape architecture: functions, concepts, strategies. Basel, Boston, Berlin : Birkhäuser. SB 472.47 M4714 2010 DVD-vidéo

Oudolf, P. (2000). Le jardin de vivaces et de graminées. Paris : Bordas. SB 407 O9312 2000

Panerai, P., J.-C. Depaule, M. Demorgon (1999). Analyse urbaine. Marseille : Éditions Parenthèses. HT 151 P363 2009

Riboulet, P. (1998). Onze leçons sur la composition urbaine. Paris : Presses de l'École nationale des ponts et chaussées. HT 151 R535 1998

Mollié, C. (2009). Les arbres dans la ville. Arles: Éd. Actes Sud.

Vernon, S., Tennant, R., & Garmony, N. (2009). Landscape architect's Pocket Book. Amsterdam, Boston, London: Elsevier/Architectural Press. REF SB 472.3 V474 200

Waterman, T. (2010). Les fondamentaux du paysage. Paris: Pyramyd NTCV. SB 472 W3312 2010

Waterman, T. (2010). Urban Design. Suisse: AVA Book. NA 9040 U62 2009

Williams, R. (2014). L'architecture de paysage du Canada. Montréal : Les presses de l'Université de Montréal.

John Ormsbee Simonds, Barry W. Starke. (2006). Landscape architecture: a manual of environmental planning and design. New York; Toronto: McGraw-Hill SB 472 S56 2006

Techniques d'inventaire et analyses, détails de construction, etc. (Ouvrages en référence)

Amoroso, N. (2015) Representing landscapes : digital. London : Routledge. SB 475.9 D37 R47 2015

Harris, C.-W., Dines, N. (1988). Time saver for landscape architecture: design and construction data. New-York, Toronto: McGraw-Hill. REF SB 475.9 S72 T55 1998

Hopper L. J. (2007). Landscape architectural graphic standards. Hoboken, N.J.: John Wiley & Sons. SB 472 L3527 2007

Moore, K. (2010). Overlooking the visual: Demystifying the art of design. Abingdon, U.K.: Routledge. NK 1505 M66 2010

Mostafadi, M., G. Doherty (2010). Ecological urbanism. Baden, Suisse: Las Müller Pub. HT 241 E27 2010

Steenbergen, C. (2008). Composing landscapes: Analysis, typology and experiments for design. Basel: Birkhauser Verlag. SB 472.47 S7414 2008

Watson, D., Plattus, A.-J., Shibley, R. (2003). Time saver for urban design. New-York, Toronto: McGraw-Hill. REF HT 166 T56 2003

Montréal

Benoît, M. R. Gratton (1991). Pignon sur rue : Les Quartiers de Montréal. Montréal : Guérin Ltée. NA 747 M6 B45 1991

Marsan, J.-C. (1994). Montréal en évolution. Montréal : Éditions du Méridien. NA 747 M6 M37

Cartes historiques

Bibliothèque et Archives nationales du Québec. [En ligne] <http://services.banq.qc.ca/sdx/cep/>. Consulté le 25 septembre 2012.

Musée Mc Cord. [En ligne]<http://www.mccord-museum.qc.ca/fr/>. □ Robert, J.-C. (1989). Atlas historique de Montréal. Montréal : Libre expression.

Sites internet et périodiques (projets de paysage, architecture, design urbain)

Dezeen | architecture & design magazine. <https://www.dezeen.com/>

École Nationale et Supérieure de la nature et du paysage de Blois, Les Cahiers de l'école de Blois, Éditions de la Villette, Paris.

Fubizz Media. <http://www.fubiz.net/>

Lacombe. Sarah. Le pamphlet. <http://lepamphlet.com>

Landzine. <http://www.landzine.com>

On Site review, Éditions Stephanie White, Calgary.

The Urban Design Observatory. <http://urban-obs.com/category/public-spaces/> Topos, Éditions Georg D.W. Callwey GmbH & Co. KG, Munich.

Urban Design Journal. <http://www.udg.org.uk/publications/journal>

World Landscape Architecture. <http://worldlandscapearchitect.com/>

JoLA. <http://www.jola-lab.eu/>